

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2016

ORDRE DU JOUR

- 1- TRAVAUX RUE F. MITTERRAND :
 - AUTORISATION DE TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES PAR LE SIDEC ;
 - ADOPTION DE L'AVANT PROJET PROPOSE PAR CIBLE VRD ;
 - LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES ;
 - DEMANDES DE SUBVENTIONS.
- 2- COLOMBARIUM ;
- 3- AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME ;
- 4- INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR ET AU COMPTABLE DU TRESOR INTERIMAIRE ;
- 5- AVENANT AU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE 2014-2017 – INTEGRATION DU SEJOUR SKI ;
- 6- INSTITUTION DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS ET DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P) POUR LES CADRES D'EMPLOI DES CATEGORIES A ET C ;
- 7- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS – ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DU HAINAUT CAMBRESIS ;
- 8- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS – MISE EN CONFORMITE DES STATUTS AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 7 AOUT 2015 PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (LOI NOTRE) ;
- 9- OUVERTURE DE CREDITS ;
- 10- QUESTIONS DIVERSES

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 7 décembre 2016

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mr QUENNESSON Gérard, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme CARREZ Danièle, Mme LAPOINTE Christiane, Mr DEBIEVE Laurent, Mr CARLIER Benoît, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) : Mme STIEVENARD Catherine, Mr GERARD Daniel

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mme MORELLE Carole qui a donné procuration à Mme AUBLIN Yolande, , Mr DHAUSSY Jérôme qui a donné procuration à Mr CARLIER Benoît, Mr GAUDRY Michael qui a donné procuration à Mr QUENNESSON Gérard.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

le compte rendu de la précédente réunion n'appelle aucune observation.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue :

Travaux de construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt pour les services techniques – lot n° 2 gros œuvre étendu, avenant n° 1 : plus-value de 6 200.00 € H.T.

I – TRAVAUX RUE F. MITTERRAND :

- autorisation de travaux de dissimulation des réseaux électriques par le SIDEC
- adoption de l'avant-projet proposé par CIBLE VRD
- lancement de la consultation des entreprises
- demandes de subventions.

Les travaux consisteront en l'effacement des réseaux et l'aménagement de la voirie et des trottoirs.

Le coût total de l'avant-projet s'élève à 279 747.50 € H.T. une consultation sera lancée et les subventions valides à ces travaux seront sollicitées (DETR, FSIL, amendes de police...)

Adopté à l'unanimité.

II – COLOMBARIUM

Projet d'agrandissement du columbarium. Lancement d'une consultation.

III - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME

Dépôt d'un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour la mairie et ses annexes, coût des travaux 13 000 €. Travaux planifiés sur 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

IV - INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR ET AU COMPTABLE DU TRESOR INTERIMAIRE

Versement d'une indemnité de conseil au Comptable :

- du 1er janvier au 31 août 2016 à Monsieur Hervé LAQUAY

- du 1er septembre au 31 décembre 2016 à Madame Véronique GROCKOWIAK

1 abstention : G. JACQUEMIN

1 contre : MP LEMAIRE

V - AVENANT AU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE 2014-2017 – INTEGRATION DU SEJOUR SKI ;

Intégration du séjour ski dans les actions gérées par la commune.

Adopté à l'unanimité.

- renouvellement convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Nord sur la prestation de service ALSH et le fonds LEA

La convention est renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020. Les barèmes restent inchangés (restaurant scolaire, ALSH petites vacances, ALSH et LALP)

Adopté à l'unanimité.

Convention ps ALSH/ASRE avec la CAF du Nord

La convention est renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020. Les tarifs ainsi que les horaires restent inchangés (garderie périscolaire, NAP, pause méridienne midi).

VI - INSTITUTION DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS ET DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P) POUR LES CADRES D'EMPLOI DES CATEGORIES A ET C

Ce régime indemnitaire tient compte des conditions d'exercice des fonctions et de l'engagement professionnel des agents. Il se substitue à celui existant. L'indemnité est servie en deux parts :

L'IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise ;

Le CIA : complément indemnitaire annuel liée à l'engagement professionnel (facultatif).

Adopté à l'unanimité.

VII - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS – ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DU HAINAUT CAMBRESIS

Notification de la délibération n° 2016/131 adoptée par le conseil communautaire en date du 17 octobre 2016 concernant la demande d'adhésion au syndicat mixte du pole métropolitain du Hainaut-Cambrésis par la 4C.

Adopté à l'unanimité.

VIII - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAUDRESIS-CATESIS – MISE EN CONFORMITE DES STATUTS AVEC LES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 7 AOUT 2015 PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (LOI NOTRE)

Les compétences obligatoires définies aux articles L5214-16 et L5216-5 du CGCT sont complétées des compétences suivantes :

- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

En outre, la rédaction du groupe compétence Développement économique est désormais la suivante : actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Adopté à l'unanimité.

IX – OUVERTURE DE CREDITS

Intégration des frais d'études aux travaux de rénovation et mise aux normes du foyer rural

D.2313 construction : + 1 122 €

R.2033 frais d'études : + 1 122 €

X – MOTION POUR LE MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC POSTAL DE QUALITE ET DE PROXIMITE

Motion pour le maintien d'un service public postal de qualité et le refus de toute fermeture ou transformation du bureau de poste de Saint Hilaire lez Cambrai.

Adopté à l'unanimité.

XI – QUESTIONS DIVERSES

- Malfaçons Ecole Maternelle : une première réfection des sols dans la garderie et dans la salle de motricité a été réalisée dans le cadre de la dompage ouvrage. Le problème réapparaît, L'humidité atteignant les murs. Les travaux à l'origine ont été réalisés sur des fondations non expertisées, le bâtiment ayant été construit sur un vide sanitaire actuellement non aéré. Il faut désigner les responsables : le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre ? Un expert sera nommé pour déterminer la responsabilité de chacun.
 - demandes de subventions du secours populaire français, de l'institut pour la recherche sur le cancer de Lille et d'AFMTELETHON : pour principe le conseil municipal n'alimente pas les associations extérieures.
 - pourquoi la subvention au club des loisirs n'est-elle toujours pas versée ? Mr le Maire souhaite un entretien avec Mr le Président, ce dernier le récuse.
 - travaux carrefour des rues de l'église et de la liberté, à quand le commencement des travaux : c'est le désamiantage de l'atelier qui ralentit le commencement des travaux.
 - tribunes du terrain de football : évacuation des tôles. Un balisage sera posé.
 - caméra au Mille club : un affichage préventif de la pose de caméra est présent sur le site.
 - Melle Notebaert en contrat aidé à l'école maternelle a terminé son contrat ce jour et ne sera pas remplacée. Les horaires de services seront réaménagés.
 - braderie du relais : chasse aux incivilités et procès pour mauvais stationnement sont au programme.
- Séance levée à 21 H 25